Image not found or type unknown

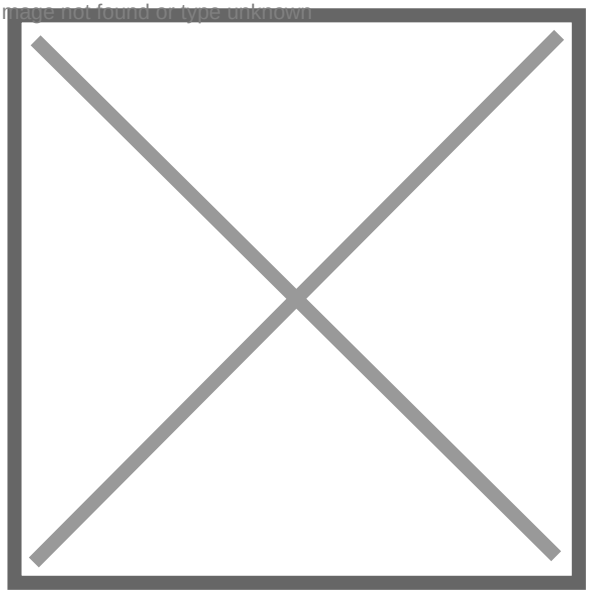

Problemede resiliation du mandat de gestion avec mon mandataire

Par **beezouc37**, le **29/01/2008** à **18:54**

je suis proprietaire d'une maison donnée en gerance à une agence immobiliere.la location a pris effet au 01/05/06 or le mandat de gestion date du 23/06/06.mes locataire partant fin /01/08,et une autre agence ayant trouvé des locataires pour fevrier(cette agence ne fait pas de gestion locative),j'ai envoyé la resiliation de mon mandat de gestion au 09/01/08.le mandataire me reclame des frais equivalent au mois restant jusqu'a la date anniverssaire donc le 23/06... alors que celui ci avez deja percu des frais de gestion a partir du 01/05/06 de la premiere année.d'autre par il me semble que conformement à la loi Chatel ,(car je n'ai pas recu de document 3 mois avant la date d'anniverssaire du 23/06/2007) je suis en possibilité de resilier mon mandat de gestion à tout moment.
pouvez vous me dire si je suis dans mes droit,d'autant que mon mandataire ne m'a pas versé mon loyer pour janvier alors que d'habitude j'ai le virement vers le 22(je pense qu'il garde mon agent pour faire pression)
pouvez vous me dire ce que je dois faire
merci d'avance

Par **jeanchris31**, le **28/02/2008** à **23:29**

Bonjour,
j'ai été presque dans la même situation que vous. Je suis propriétaire d'une villa que j'avais mis dans une TRES grande agence nationale pour sa gestion. Cette agence m'a fait les pires erreurs de gestion que l'on puisse imaginer... Défaut de compte rendu, paiements en retard, délégation de gestion sans m'avertir....et j'en passe. J'ai "galéré" pendant des mois mais à

force de me renseigner et sur les droits des propriétaires, je lui ai fait mention de toutes ces erreurs et je l'ai proprement "viré". Il faut procéder par méthode. D'abord relever toutes les erreurs de gestion par rapport au droit civil qui est très précis à ce sujet. Ensuite par lettre LRAR et mise en demeure (lettre qui a une portée juridique lourde), leur demander des comptes et enfin mettre au jour leur lacunes pour les virer. J'ai fait un ebook très pratique pour trouver des solutions à ce type de problème. (voici mon e mail: cnequintal@netcourrier.com)
Il ne faut pas se laisser faire. Les grosses agences prennent l'argent trop facilement. Moi j'ai décidé d'arrêter de payer pour des prunes....
bon courage
cordialement
jc

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés